

Ils ne confineront pas nos revendications, ni notre colère, ILS NE CONFISQUERONT PAS NOS LIBERTÉS

Il y a eu la conférence de presse du Président Macron, le 28 octobre, la prolongation de l'Etat d'urgence (voté par les seuls LREM et PS), les annonces du 1^{er} Ministre le 29 octobre.

Ont-ils annoncé pour les Hôpitaux, des moyens, des lits supplémentaires, des places en réanimation, des embauches en nombre, un système de tests enfin efficace... ?

Rien de tout cela, il y a moins de lits ouverts en Seine Maritime qu'en mars, et le CH du Rouvray envisage de fermer 80 lits !

Ont-ils annoncé des mesures contre la misère, des mesures défendant tous les emplois.

Les annonces patronales de destructions d'emplois continuent de tomber comme à Dresser, Chevron, Exxon, Renault, Safran... Pendant l'état d'urgence les mesures pour les PSE (= destructions d'emplois) sont accélérées. La pauvreté s'aggrave, particulièrement chez les jeunes et les étudiants abandonnés par l'Etat.

Ont-ils annoncé, un coup d'arrêt aux privatisations et la défense des services publics tellement indispensables ces derniers mois ?

Au contraire, les plans de démantèlement se poursuivent, à la SNCF comme dans l'Energie.

Bien sûr les salariés pensent avant tout, à se protéger et protéger leurs proches, que tout soit fait pour enrayer la pandémie. Force est de constater qu'on ne peut pas compter sur le gouvernement pour ça.

Avec le confinement et l'Etat d'urgence, les libertés individuelles et collectives sont de plus en plus réduites.

S'agit-il de faire reculer le virus quand on constate que dans l'enseignement, le gouvernement encourage le fonctionnement de classes à 30 élèves, voire 35 et plus ?

S'agit-il réellement de faire reculer le virus lorsque des centaines et centaines de voyageurs s'entassent dans les transports en commun sans que cela gêne le gouvernement ?

Ainsi les salariés auraient seulement le droit d'aller se faire exploiter, et ne pourraient plus accéder à des salles pour se réunir, pour se distraire, pour faire du sport.

Les libertés syndicales et le droit de protester sont mis à mal et les obstacles pour pouvoir manifester se multiplient*. C'est encore plus vrai en Seine Maritime :

Quand des hospitaliers dénoncent le manque de masques pour aller travailler, ils sont sanctionnés comme au CH du Rouvray !

Quand des manifestants protestent contre la venue du Ministre Darmanin à Rouen, ils sont condamnés à des amendes pour « tapage diurne ». Ce qui constitue un précédent grave qui permettrait de sanctionner tout manifestant lançant des slogans.

Y a-t-il des mesures protégeant les salariés ?

Une volonté de faire taire les salariés

**la CGT demande
que s'arrête cette
dérive liberticide**

Les solutions à la crise sanitaire, économique et environnementale que nous vivons passent par la démocratie, le progrès social et la paix. Nous condamnons les propos racistes, xénophobes et antisémites, d'où qu'ils viennent. Les ministres pointant du doigt les étrangers, nous renvoient à des heures noires de l'histoire.

Aujourd'hui, il est nécessaire de rétablir toutes les libertés de déplacement, syndicales, de protester, pour que les salariés puissent défendre leurs droits, leurs emplois et leur sécurité.

La CGT en appelle à l'unité pour faire cesser la répression et pour lever l'état d'urgence

RASSEMBLEMENT

LUNDI 23 NOVEMBRE À PARTIR DE 12H

devant le Palais de Justice DE ROUEN

EN DÉFENSE DE NOTRE CAMARADE VALENTIN

**Valentin est poursuivi pour outrage, en raison de slogans
lancés lors de la venue du Ministre Darmanin**



ILS NE CONFINERONT PAS NOS REVENDICATIONS :

- Pas de confiscation des libertés, mais défense des droits des salariés.
- Rétablissement complet des CHSCT, dans le public comme dans le privé.
- Ouverture de lits, de place en réanimation, avec des créations de postes, à l'Hôpital.
- Défense de tous les acquis et tous les emplois, interdiction des licenciements.
- Assez de fonds publics déversés pour les grosses entreprises.
- Nationalisation de Chapelle Darblay et des secteurs indispensables à la santé (labos, fabriques de masques...).
- Rétablissement plein et entier des services publics et des entreprises publiques, arrêt des privatisations.
- Hausse des salaires et des pensions, des minima sociaux et des indemnités chômage.
- Recrutement immédiat des enseignants reçus aux concours sur listes complémentaires pour diminuer les effectifs et permettre des dédoublements.
- Rétablissement des cours en présentiel à l'Université, avec tous les moyens pour garantir la qualité des enseignements et la sécurité.

**Pour participer à une manifestation nous invitons à se munir d'une attestation de déplacement en inscrivant « participation à une manifestation revendicative ».*